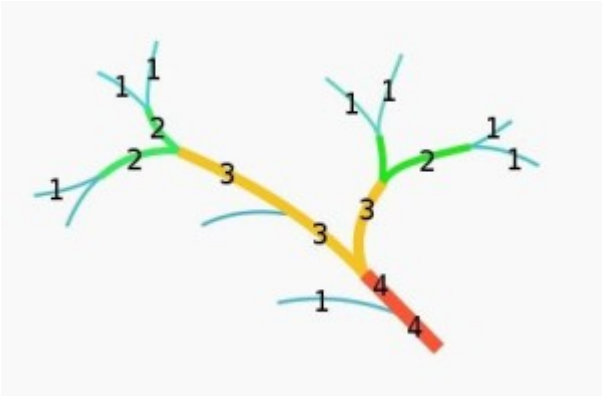


Depuis plusieurs années, elle prédit la pénurie. Mais quelles furent ses prospectives et les remèdes mis en œuvre pour répondre aux besoins au lieu de ressasser les mêmes alertes ? Il serait nécessaire d'en dresser un bilan depuis la LEMA 2006 :
• quel est le volume d'eau disponible, qualifié de « précipitations utiles » exprimées en Mds/m3 (milliards de mètres cubes) arrosant le bassin versant ?
• quel volume a-t-elle contribué à stocker depuis 2012 ?
• Combien d'hectares de plans d'eau a-t-elle financé la destruction, représentant combien de millions de mètres cubes d'eau perdus vers l'océan ?
Le bassin Adour-Garonne est bien pourvu en précipitations (comme les autres bassins).
« *En 2050, il manquera 1,2 milliard de mètres cubes d'eau* » renseigne Aude Witten.

« Face à la situation alarmante l'agence a multiplié les initiatives pour trouver des solutions adaptées. Nous avons un ensemble de possibilités comme utiliser les retenues abandonnées pour les remettre en usage, ou puiser au niveau des barrages hydroélectriques ».

Au plan national
Depuis la création des grands lacs réservoirs pour limiter l'impact des crues (Paris 1910) et des sécheresses (1921) sur la Seine, ces aménagements sont tombés en totale disgrâce depuis 2012 même si les lacs artificiels font l'objet de toutes les convoitises sociales, immobilières et engendrent des bénéfices environnementaux reconnus dans les classements ZNIEFF, ZICO, Natura 2000, voire Ramsar (lac du Der).
Or, les prospectives ont été sclérosées :
• les Fédérations de Pêcheurs jettent l'opprobre sur tous les plans d'eau qu'elles n'arrivent ni à acquérir ni à louer (1),
• une forte pression écologiste a vicié profondément la réflexion,
• le Ministère de l'écologie a mis en œuvre les recensions partisanes de la FNPF et de FNE

dans des SDAGE manichéens et dans des circulaires à charge. Les services administratifs stigmatisent désormais les plans d'eau au point de préconiser leur destruction, alors qu'ils étaient encouragés et subventionnés il y a peu encore peu de temps.

Les 175 milliards de mètres cubes d'eau disponible filent vers l'océan. On préfère déplorer les inondations pendant six mois et la sécheresse les six mois suivants. La dérivation gravitaire de l'eau est un concept gratuit, trop simple pour être pérennisé ?

La gestion multiséculaire quantitative de l'eau
Les étangs construits en chapelet en travers d'un ruisseau est un principe pertinent, multiséculaire : le premier se déverse dans le second et ainsi de suite. Puis l'eau excédentaire s'écoule en aval. Les pêcheurs et chasseurs sont ravis. L'inspecteur des impôts aussi, car le revenu cadastral l'impôt foncier de la nature de culture « étang » est 300 à 500 fois plus imposée à l'hectare que le mauvais taillis qu'il remplace.
En stockant l'eau excédentaire, dimensionnés selon la taille du cours d'eau, ils peuvent contribuer à répondre aux sécheresses et inondations.
Les étangs sont financés par le propriétaire du fonds.
Les étangs et plans d'eau améliorent considérablement la biodiversité.
Un schéma gagnant/gagnant.

Depuis la LEMA 2006 la doctrine écologiste a suscité l'invention des bassines.
La bassine est une verrue paysagère qui ampute la surface cultivable et dégrade le foncier. Elle est alimentée par un forage. Elle contribue à épuiser la nappe captive, nécessite de l'électricité ou du gas-oil pour alimenter les pompes et fait appel aux financements publics. Un scénario perdant/perdant à bien des égards, spoliant l'eau des générations futures par anticipation. Les retenues collinaires et les bassines ont été imaginées pour suppléer les étangs. Le remède est bien pire que les prétendus maux imputés aux étangs.

L'enjeu majeur : comment l'Agence de l'eau pourra-t-elle satisfaire tous les besoins en eau ?
L'agence expose avoir multiplié les initiatives pour trouver des solutions adaptées. Cette présentation, avec 20 ans de retard à l'aune des besoins, ne rassure personne.
• La réponse aurait pu être dans l'étude et la duplication de la gestion millénaire de l'eau des pays méditerranéens, en dimensionnant les ouvrages aux besoins et au changement climatique.
• Créer des étangs en tête du réseau hydrographique, dimensionnés selon l'arborescence de Strahler. Le nombre de Strahler donne les valeurs suivantes à l'embouchure : Garonne = 16 ; Adour = 14 ; Dordogne = 14. Le potentiel existe donc ; l'eau et la topographie autorisent une certaine sérénité, à condition de prendre les mesures pour stocker l'eau gravitaire
• En stigmatisant les lacs, étangs, moulins, rigoles et canaux… comment pourrait-elle augmenter la quantité d'eau stockée ? Recharger la nappe captive, mais avec quelle eau ?

Transporter l'eau excédentaire du Massif Central et des Pyrénées jusqu'au centre du bassin Adour-Garonne? Augmenter la production hydroélectrique sous-exploitée des Pyrénées Atlantiques pour dessaliniser l'eau de mer ?

Si le sujet n'était pas vital, il prendrait un air cocasse.

Ø L'Agence envisage « *d'utiliser les retenues abandonnées pour les remettre en usage* », validant ainsi notre diagnostic de longue date : « *quand l'Agence aura financé au taux record de 100 % les destructions d'ouvrages, elle n'aura pas d'autre choix que de financer leur reconstruction/remise en fonction* ». C'est la gestion désinvolte de l'eau.

Ø **L'Agence de l'eau est coincée entre sa doctrine destructrice d'ouvrages qu'elle finance, et l'interdit subliminal posé par la FNPF et FNE paralysant les prospectives sur la gestion quantitative de l'eau alors qu'elles implorent plus d'eau dans les rivières.**